



Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis n° 36/08

Arrêté d'imposition pour l'année 2009

Composition Commission des Finances	
Jane Derry-Meylan	Membre
Charles Leu	Président, rapporteur
Cédric Margot	Membre
Philippe Muggli	Membre
Thierry Rebourg	Membre

Dates des réunions
1 octobre 2008

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Nous remercions vivement Monsieur José Rohrer, Municipal, pour le travail d'analyse qu'il a effectué tant pour la rédaction du préavis que pour répondre aux questions de notre commission.

2. Commentaires de la commission

Dans la synthèse de son analyse, en page 9 du préavis, la Municipalité prévoit une amélioration des comptes de fonctionnement 2009 de CHF 186'350. Le déficit budgétaire est donc évalué à environ CHF 1.5 millions, ce qui représente une diminution de 10.8 % par rapport au budget 2008.

L'expérience des années précédentes montre que le résultat au niveau des comptes est en général plus favorable que les prévisions budgétaires. Toutefois, au vu de l'augmentation importante des charges, nous estimons qu'il y a un risque de déficit effectif pour 2009. Notre situation financière actuelle est saine, et à l'instar de la Municipalité, nous pensons que nos réserves nous permettent d'absorber un éventuel déficit pour une année au moins. Nous sommes donc favorables au maintien du taux d'imposition actuel à 70%.

Certes, notre situation financière est saine, mais elle est précaire. Les investissements prévus et les emprunts qui en découlent vont générer une charge supplémentaire d'intérêts, encore modeste en 2009, mais qui déploiera pleinement ses effets dès 2010. Les perspectives d'amélioration des revenus sont limitées en dehors des augmentations d'impôt. Sans jouer les Cassandra, la Commission des finances souhaite que la Municipalité et le Conseil gardent à l'esprit ces éléments lors de l'engagement de nouvelles dépenses et qu'ils aient la sagesse de définir des priorités et de faire des choix.

3. Conclusion

La Commission des finances vous recommande, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 36/08 tel que proposé par la Municipalité.

Cugy, le 15 octobre 2008

Jane Derry-Meylan

Charles Leu
Rapporteur

Cédric Margot

Philippe Muggli

Thierry Rebourg